Commune de Châtellerault CAISSE DES ECOLES Délibération du comité

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le

ID: 086-268600053-20231212-CE235200DL0037A-DE

du 12 décembre 2023

n° 2023/37

ETAIENT PRÉSENTS : Madame MARECOT

Monsieur PAQUET

ETAIENT EXCUSÉS: Mesdames PRINCET, ONILLON et HOUSSIN

Monsieur ABELIN

YASSISTAIT: Madame HORREAU-BIGOT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame MARECOT

<u>OBJET</u>: École maternelle Antoine Laurent de Lavoisier – Classe découverte à la Ferme pédagogique les Ani'Maurice à Neuilly le Brignon (TPS, PS/MS A, PS/MS B, PS/MS C, GS A et GS B) – Mai 2024

Le comité de la Caisse des écoles a étudié le projet classe de l'école maternelle Antoine Laurent de Lavoisier qui doit se dérouler sur trois journées en mai 2024. Le comité, après en avoir délibéré, décide d'accorder la subvention suivante :

Montant éligible :	2 605 €
Mobilisation enveloppe CDE sortie / classe	
Montant sollicité	<u>1 760,00 €</u>
Nombre d'enfants :	110
TOTAL SUBVENTION proposée :	1 760,00 €
1er acompte janvier 2024	880 €
Solde sous réserve bilan financier	880 €

UNANIMITÉ

Certifié exécutoire Par le Président de la Caisse des écoles de CHATELLERAULT Pour ampliation.

Pour le Maire Président, par délégation,

Jeannie MAREQOT

Transmis à la Sous-Préfecture le N°

Publié à la mairie le